



Avis de la commission d'information et de sélection d'appel à projet du 18 février 2022

<u>Objet</u>: Appel à projet - « AAP n°2021 – LHSS » portant sur la création de 36 Lits Halte Soins Santé (LHSS) sur le territoire de La Réunion : création d'une structure LHSS de 18 places dans l'Ouest, la création d'une structure LHSS de 10 places dans l'Est et la création ou l'extension d'une structure LHSS de 8 places dans le Sud.

La commission d'information et de sélection d'appel à projet médico-social, réunie le 18 février 2022 a examiné et procédé au classement de 4 projets recevables en réponse à l'appel à projet du 27 septembre 2021 publié au RAA spécial n°172 du 28 septembre 2021.

La Commission a établi à l'unanimité le classement suivant :

Territoire Ouest : 18 places LHSS

1er	Antenne Réunion de la Croix Rouge Française			
2 nd	Association La Halte du Père Etienne Grienenberger			

Territoire Est: 10 places LHSS

	1er	Association La Halte du Père Etienne Grienenberger
1	1.00	Association tallfact do lefe Etieffile Offenenberger

Territoire Sud: 8 places LHSS

Le seul projet déposé a été déclaré irrecevable car ne répondant pas aux critères minimum du cahier des charges.

Conformément à l'article R 313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. Elle sera publiée selon les mêmes modalités que l'avis d'appel à projet à savoir au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion et sur le site internet de l'Agence Régionale de Santé La Réunion.

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire aux décisions d'autorisation qui seront prises par la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé La Réunion.

Fait à St-Denis, le 29 mars 2022

Le Président

Etienne BILLOT

Directeur général adjoint,

2 bis, av Georges Brassens - CS 61002 - 97743 Saint-Denis Cedex 09

Standard: 0262 97 90 00 www.lareunion.ars.sante.fr